



# 1 interpélation a son domicile

Par **gorancy**, le **11/08/2009** à **22:05**

Bonjour,  
mon conjoint a été expulsé de force alors qu'il attendais 1 décision du tribunal de bordeaux  
laissent derrière lui 1 enfant francais de mère francaise de souche il travaillais et vivais  
depuis 2005 dans son foyer et na jamais de probleme avec la justice nous sommes éffondré  
plus de force mes 3 enfants plus 1 grossesse en cours que faire cette procédure n a pas pu  
aller a son terme l apel lancer par l avocat n a pas été entendue. 1 famille détruite aidé moi  
aidé nous